



# CRITÉRIUM DE NATIONAL 1 TOUR 1

Les 11, 12 et 13 octobre 2024

**ORGANISATEUR**  
**LIGUE ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE**

**CORRESPONDANT**  
Stéphane CHAOUAT  
[stefchaouat1@gmail.com](mailto:stefchaouat1@gmail.com)

**INFORMATIONS ORGANISATEURS**  
<http://www.ffttd-idf.com/>

**LIEU**  
CREPS ÎLE-DE-FRANCE  
139 AV. ROGER SAENGRO, 92290  
CHÂTENAY-MALABRY

**JUGE-ARBITRE**  
FRANCOISE LAPICQUE  
[francoise.lapicque@inet-fr.com](mailto:francoise.lapicque@inet-fr.com)

**DÉLÉGUÉE FÉDÉRAL**  
FABRICE KOSIAK

**BALLES**  
**NITTAKU (PREMIUM 40+ – 3 ÉTOILES)**

Mail à l'attention des joueurs et joueuses qualifiés pour le 1<sup>er</sup> tour du Critérium fédéral avec copie aux clubs (à l'adresse mail du correspondant du club issue de SPID Espace Mon Club)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE  
3, rue Dieudonné Costes  
75013 PARIS  
Tél 01 53 94 50 16 – Mail [sportive@fft.com](mailto:sportive@fft.com)

Chères Amies Pongistes, Chers Amis Pongistes,

Le vendredi 11, le samedi 12 et le dimanche 13 octobre 2024 aura lieu le 1<sup>er</sup> tour du Critérium fédéral NATIONALE 1 MESSIEURS et DAMES à CHATENAY-MALABRY (92).

Tout d'abord, vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la compétition sur le site de la FFTT : <https://www.fft.com/site/competition/criterium-federal>

1 – Si vous souhaitez participer à l'épreuve, veuillez à partir de votre espace licencié <https://malicence.fft.com/login/> dans la rubrique Epreuves / Inscriptions dans le tableau « B » de votre catégorie, (le tableau « A » sera complété à l'issue des engagements) procéder à votre inscription avant le lundi 30 septembre inclus, délai de rigueur.

**Mode opératoire « Espace licencié » :**

[http://www.fft.com/doc/11-Mode\\_Operatoire\\_Confirmations\\_Inscriptions\\_Participants\\_Epreuve\\_EspaceLicencie.pdf?1](http://www.fft.com/doc/11-Mode_Operatoire_Confirmations_Inscriptions_Participants_Epreuve_EspaceLicencie.pdf?1)

Votre club pourra également procéder à votre inscription dans l'espace Mon Club.

**Mode opératoire « Espace mon club » :**

[http://www.fft.com/doc/12-Mode\\_Operatoire\\_Confirmations\\_Inscriptions\\_Participants\\_Epreuve\\_EspaceMonClub.pdf?1](http://www.fft.com/doc/12-Mode_Operatoire_Confirmations_Inscriptions_Participants_Epreuve_EspaceMonClub.pdf?1)

**Pour les inscriptions, une fois la validation effectuée, vous ne pourrez plus la modifier.** Si nécessaire, veuillez adresser un mail à [sportive@fft.com](mailto:sportive@fft.com) en expliquant votre problème.

**PAIEMENT SÉCURISÉ** (nous vous conseillons d'utiliser ce paiement) : Votre confirmation à un tour ainsi que le paiement pourront se faire en même temps. Le paiement se fera alors par système sécurisé de paiement en ligne.

**Une fois l'inscription et le paiement effectués, vous recevrez, par mail, une confirmation d'engagement et un justificatif de paiement identique à ceux-ci-dessous.**

**Confirmation de votre inscription critérium**

**Justificatif de paiement**



The image contains two screenshots. The left screenshot shows a confirmation of participation for a player named ALLAIRE Romain. It lists the player's name, license number (4933979), and the tableaus he is registered for: tour 1 de la division FED\_N1\_Cadets B and tour 1 de la division FED\_N1\_Juniors Garçons B. The right screenshot shows a payment receipt from up2pay. It includes the FFTT logo, the payment date (22/08/2021), the amount (20.00 EUR), and the payment method (up2pay e-Transactions). The receipt also includes a ticket client number (1629600198) and a reference number (1054761).

Cette attestation fait office de justificatif de paiement.

La FFTT ne délivrera aucun autre document

**Veuillez vérifier dans votre espace licencié que vos confirmations d'inscriptions ont bien été prises en compte, voir dernière page du mode opératoire espace licencié.**

**Les clubs peuvent également suivre les confirmations d'inscriptions de ses joueurs, voir dernière page du mode opératoire espace mon club**

**AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE APRES LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS.**

**2 - COURRIER POSTAL** : Votre confirmation à un tour et le règlement pourront également être adressés à la - FFTT – 3 rue Dieudonné Costes – 75013 PARIS, par courrier postal en envoyant un chèque à l'ordre de la FFTT accompagné du bordereau d'engagement, ci-joint.

Pour ceux ou celles qui adressent un chèque à la FFTT, veuillez vérifier que celle-ci vous a bien inscrit dans votre espace licencié et une confirmation vous sera adressée par mail.

Si vous n'êtes pas certain ou certaine que votre engagement parvienne à la FFTT avant le lundi 30 septembre 2024, veuillez adresser un mail à [sportive@fftt.email](mailto:sportive@fftt.email) en demandant au secrétariat fédéral de vous préinscrire. N'oubliez pas de préciser, votre nom, votre prénom et les différents tableaux que vous souhaitez jouer (toute demande d'inscription doit obligatoirement être suivie du paiement correspondant).

**TOUT COURRIER REÇU APRES LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS ET QUI N'AURA PAS ÉTÉ CONFIRMÉ PAR MAIL SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉ.**

(De trop nombreux clubs, joueurs ou joueuses attendent la dernière minute pour adresser, par courrier postal, leurs engagements. La FFTT ne peut être tenue pour responsable des délais postaux, ni vous d'ailleurs. Alors veuillez poster vos engagements le lundi qui précède la date de clôture des inscriptions et non le samedi).

Dans tous les cas, la confirmation devra parvenir au plus tard à la date fixée par la commission sportive fédérale, soit le lundi 30 septembre 2024 pour le 1<sup>er</sup> tour.

3 - Si vous ne souhaitez pas participer au 1<sup>er</sup> tour, veuillez à partir de votre espace licencié <https://malicence.fftt.com/login/> dans la rubrique Epreuves / Inscriptions dans le tableau « B » de votre catégorie cocher « Non » à votre participation.

Les tableaux étant limités en nombre de participant(e)s, certain(e)s d'entre vous n'auront pas suffisamment de points classement sur la base de la mensualisation pour intégrer les tableaux. De ce fait, la Commission sportive fédérale informera individuellement les participant(e)s non retenu(e)s avec copie aux clubs.

Un classement général par catégorie sera mis à jour après chaque tour sur le site de la FFTT.

Pour pouvoir participer vous devrez être en règle avec les règles sanitaires applicables le jour de l'épreuve.

<https://www.fftt.com/site/jouer/services-clubs/informations-coronavirus>

Nous vous souhaitons une bonne compétition et vous prions de croire, Chères Amies, Chers Amis, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Patrick Royer**

Responsable National  
du Critérium fédéral

**Nota bene :** La présentation d'un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et de sa situation vis-à-vis du certificat médical est OBLIGATOIRE (articles II.606.1 et II.606.2 du règlement administratif concernant les règles de participation aux compétitions).

**Absence non excusée – Pénalité financière de 40 €**

Conformément à la circulaire CSF 261, en ligne sur le site de la FFTT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mise à jour le 15/09/2024 [SB]

Clôtures des inscriptions :

Elles se feront deux semaines avant le début du tour, délai de rigueur (quel que soit le moyen d'inscription).

1° tour – lundi 30 septembre 2024

2° tour – lundi 11 novembre 2024

3° tour – lundi 13 janvier 2025

4° tour – lundi 3 mars 2025

La non connaissance de forfaits non déclarés avant la compétition a une incidence sur la composition des listes des joueurs pour les tableaux A et B et des mises en poules. Afin de remédier à cette situation nous appliquerons la procédure suivante :

Si le forfait est déclaré avant la fin des remplacements et s'il est justifié par un certificat médical fourni dans les 72 heures après la compétition, les frais d'inscriptions seront remboursés :

- soit le jeudi, précédent la compétition, avant 17h00 pour les seniors messieurs
- soit le vendredi, précédent la compétition, avant 16h00 pour les autres catégories

Le forfait est à déclarer auprès de la Commission Sportive Fédérale par mail à [sportive@fft.com](mailto:sportive@fft.com)

Si le forfait n'est pas déclaré dans les délais prévus ci-dessus, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés. De plus s'il est non justifié par un certificat médical fourni dans les 72 heures après la compétition il sera fait application de l'article IV.202.2 des règlements administratifs, concernant le classement des joueurs : le joueur forfait perdra les points qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu la première partie de poule. Il sera également appliqué une pénalité financière de 40 euros. Le certificat médical est à transmettre à la Commission sportive fédérale par mail à [sportive@fft.com](mailto:sportive@fft.com)

Les inscriptions sont obligatoires (même pour votre tableau).

Chaque joueur ou joueuse ne peut participer qu'à un tableau maximum par jour.

Les cadettes pourront donc participer soit au tableau Seniors dames, soit au tableau Cadettes le samedi.

**Attention si une cadette s'inscrit sur le tableau Seniors dames et n'est pas retenue du fait du dépassement du nombre maximum de participantes, elle ne pourra pas basculer dans le tableau Cadettes. Elle sera inscrite dans la liste des remplaçantes sur le tableau Seniors dames.**

Tous les tableaux sont payants : 10 € pour les catégories Juniors et Cadets garçons et filles ; et 20 € pour les catégories Seniors messieurs et dames, par tableau et par tour.

Le classement mensuel de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la constitution des tableaux (A ou B) et le placement dans les poules sera celui de :

Septembre 2024 pour le **1<sup>er</sup> tour** du Critérium fédéral ;

Novembre 2024 pour le **2<sup>ème</sup> tour** ;

Janvier 2025 pour le **3<sup>ème</sup> tour** ;

Février 2025 pour le **4<sup>ème</sup> tour** ;

Toutes les informations concernant le critérium fédéral seront mises à jour régulièrement sur le site de la FFTT, rubrique Compétitions – Critérium Fédéral

<https://www.fft.com/site/competition/criterium-federal>

## Tableaux Juniors Garçons et Filles

Les tableaux se dérouleront le samedi pour les juniors garçons et le dimanche pour les juniors filles. Un droit de participation de **10 euros** par épreuve est demandé. Ces compétitions sont qualificatives pour les Championnats de France Juniors qui auront lieu les **9, 10 et 11 mai 2025 à St Quentin (02)**. Pour le critère de qualification aux points du critérium fédéral, les joueurs seront qualifiés dans l'ordre total des points obtenus lors des **4 tours**. La place dans le tableau des championnats de France n'est pas déterminée à partir de ces points (Voir règlement de cette compétition des Règlements sportifs).

## Tableaux Cadets et Cadettes

Les tableaux se dérouleront le samedi pour les cadettes et le dimanche pour les cadets.

Un droit de participation de **10 euros** par épreuve est demandé. Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France Cadets qui auront lieu les **30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2025 à (lieu à déterminer)**. Pour le critère de qualification aux points du critérium fédéral, les joueurs seront qualifiés dans l'ordre total des points obtenus lors des **4 tours**. La place dans le tableau des championnats de France n'est pas déterminée à partir de ces points (Voir règlement de cette compétition des Règlements sportifs).

## CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

### Tableaux Seniors Messieurs et Dames

Les tableaux Seniors se dérouleront le vendredi pour les messieurs et le samedi pour les dames avec un droit de participation de **20 euros** par tour.

Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France seniors qui auront lieu les **21, 22 et 23 mars 2025 à Levallois (92)**. Pour le critère de qualification aux points du critérium fédéral, les joueurs seront qualifiés dans l'ordre total des points obtenus lors des **3 premiers tours**. La place dans le tableau des championnats de France n'est pas déterminée à partir de ces points (Voir règlement de cette compétition des Règlements sportifs).

#### **IV.103 - Qualification des joueurs en simples**

Pour être qualifiés les joueurs des ligues métropolitaines devront être numérotés, soit de 1 à 1000 en messieurs et de 1 à 300 en dames au dernier classement officiel diffusé.

Les épreuves de simples comportent dans chaque catégorie quarante-huit joueurs en messieurs et dames, qualifiés de la manière suivante :

1) tout joueur classés dans les 30 meilleurs mondiaux en juniors, s'il reste junior sur la saison des championnats de France, au 1er juillet précédent le championnat de France ou au mois déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit février 2025 ;

2) les 16 meilleurs joueurs au classement national officiel diffusé en début de saison ;

3) les premiers des tableaux seniors A, messieurs et dames, des tours du critérium fédéral nationale 1 de la saison en cours déterminés par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit les 3 premiers tours;

4) le joueur de la ligue organisatrice ayant le meilleur classement aux points du tableau élite du critérium fédéral ;

5) 5 joueurs d'Outremer ;

6) 4 joueurs désignés par la DTN

7) complété à partir du classement aux points du tableau senior nationale 1 du critérium fédéral après le tour déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit à l'issue du 3<sup>ème</sup> tour.

Si plusieurs joueurs sont ex-æquo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé.

Dans le cas où le nombre de joueurs qualifiés au titre du 5) est inférieur à 5, la ou les places vacantes sont laissée(s) à la disposition de la commission sportive fédérale.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 6) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur désigné par la direction technique nationale.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 2) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur qualifié au titre du 7).

## **CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES**

### **V.202 - Qualification des joueurs en simples**

Les épreuves de simples comportent dans chaque catégorie soixante-quatre joueurs (garçons et filles) qualifiés de la manière suivante :

- 1) tout joueur classé dans les 30 meilleurs mondiaux en juniors au 1er juillet précédent le championnat de France ou au mois déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit mars 2025 ;
- 2) 5 joueurs des départements ou territoires d'Outremer ;
- 3) les 8 meilleurs joueurs de la catégorie des championnats de France et les 2 meilleurs joueurs de la catégorie d'âge inférieure aux points classement mensuel au mois déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit mars 2025 ;
- 4) 4 joueurs désignés par la direction technique nationale ;
- 5) 2 joueurs par ligue métropolitaine sélectionnés à partir d'une épreuve régionale qualificative ou désignés par chaque ligue ;
- 6) complétés à partir du classement aux points du tableau correspondant du critérium fédéral à condition d'avoir participé à au moins un tour au niveau national 1 ; si plusieurs joueurs sont ex-aequo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé ;
- 7) complétés à partir du classement aux points de nationale 2 des joueurs de la catégorie d'âge du critérium fédéral de chaque zone en tenant compte uniquement des points attribués dans le tableau d'âge et dans les tableaux d'âge supérieurs. Si plusieurs joueurs sont ex-æquo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé. Le nombre de joueurs par zone est fixé par la commission sportive fédérale en fonction du nombre d'engagés au critérium fédéral dans la zone.
- 8) complétés à partir du classement aux points de régionale des joueurs de la catégorie d'âge du critérium fédéral de chaque ligue en tenant compte uniquement des points attribués dans le tableau d'âge et dans les tableaux d'âge supérieurs. Si plusieurs joueurs sont ex-æquo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé. Le nombre de joueurs par ligue est fixé par la commission sportive fédérale en fonction du nombre d'engagés au critérium fédéral dans la ligue.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 4) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur désigné par la direction technique nationale.

Dans le cas où le nombre de joueurs qualifiés au titre du 2) est inférieur à cinq la ou les places vacantes sont laissée(s) à la disposition de la commission sportive fédérale

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 3) et du 5) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur qualifié au titre du 6).

### **QUALIFICATIONS POUR LA NATIONALE 1 - SAISON 2025 / 2026**

Les qualifications pour la nationale 1 de la saison 2025 / 2026 par le classement aux points du critérium fédéral de nationale 1 se feront sur les bases suivantes:

#### **- Tableau CADETS de la saison 2025 / 2026 :**

Les joueurs et joueuses des catégories moins de 11, 12, 13 et 14 ans de la saison 2024 / 2025 à partir du cumul des points de nationale 1 des tableaux cadets de la saison 2024 / 2025.

#### **- Tableau JUNIORS de la saison 2025 / 2026 :**

Les joueurs et joueuses des catégories moins de 15, 16, 17 et 18 ans de la saison 2024 / 2025 à partir du cumul des points de nationale 1 des tableaux juniors de la saison 2024 / 2025.

#### **- Tableau SENIORS de la saison 2025 / 2026 :**

Les joueurs et joueuses des catégories moins de 19 ans, seniors et vétérans de la saison 2024 / 2025 à partir du cumul des points de nationale 1 des tableaux seniors de la saison 2024 / 2025.

### Informations aux joueurs et joueuses

Vous allez participer au 1<sup>er</sup> tour du Critérium Fédéral Nationale 1 Messieurs et Dames à Chatenay-Malabry (CREPS Île-de-France, 139 Av. Roger Salengro) du 11 au 13 octobre 2024, organisé par la Ligue Haut de France de Tennis de Table, en partenariat avec la FFTT.

Pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions vous trouverez ci-après quelques consignes à respecter ainsi que des informations sur le déroulement de l'épreuve.

Toutes les informations générales et le suivi de la compétition sont disponibles sur le site de la FFTT (<https://www.fft.com/site/competition/criterium-federal>) ou au travers de ce QR code :



#### 1- Balles et tenues

Les balles seront en plastique de couleur blanche (Nittaku Premium 40+ \*\*\*). Vos tenues devront donc être d'une autre couleur.

#### 2- Dossard

Le port du dossard dans son intégralité avec les 3 épingle est obligatoire, même si vous possédez un maillot avec votre nom.

#### 3- Conseilleur

Un seul conseilleur par joueur ou joueuse désigné à l'avance sera autorisé à être assis sur la chaise à proximité de l'aire de jeu. Il devra pouvoir présenter son attestation de licence à l'arbitre avant le début de la partie.

#### 4- Echauffement

Quelques tables d'échauffement seront à votre disposition dans une salle annexe. Pendant l'épreuve si une partie est en cours sur une des tables contiguës, les joueurs ou joueuses pourront s'échauffer à deux ou à quatre, mais avec une seule balle en jeu par table.

#### 5- Horaires de mise en poules

Tableau	Limite remplacement (1)	POULES		
		Tirage au sort	Affichage (3)	Début poules (2)
SMA	Jeudi 18h00	Jeudi 18h00	Jeudi 19h00	Vendredi 9h30
SMB	Jeudi 18h00	Jeudi 18h00	Jeudi 19h00	Vendredi 9h30
JGA	Vendredi 17h30	Vendredi 17h30	Vendredi 18h00	Samedi 10h30
JGB	Vendredi 17h30	Vendredi 17h30	Vendredi 18h00	Samedi 8h00
CFA	Vendredi 18h00	Vendredi 18h00	Vendredi 18h30	Samedi 8h00
CFB	Vendredi 18h00	Vendredi 18h00	Vendredi 18h30	Samedi 8h00

Tableau	Limite remplacement (1)	POULES		
		Tirage au sort	Affichage (3)	Début poules (2)
SDA	Vendredi 18h30	Vendredi 18h30	Vendredi 19h00	Samedi 10h30
SDB	Vendredi 18h30	Vendredi 18h30	Vendredi 19h00	Samedi 10h30
CGA	Vendredi 19h00	Vendredi 19h00	Samedi 8h00	Dimanche 8h00
CGB	Vendredi 19h00	Vendredi 19h00	Samedi 8h00	Dimanche 8h00
JFA	Vendredi 19h15	Vendredi 19h15	Samedi 8h00	Dimanche 8h00
JFB	Vendredi 19h15	Vendredi 19h15	Samedi 8h00	Dimanche 8h00

(1) un joueur ne peut être remplacé que si son forfait est déclaré

(2) horaire début des poules qui peut être retardé mais jamais avancé

(3) affichage en ligne, via QR code

## 6- Horaire général

L'horaire général sera communiqué sur les sites de l'organisateur et de la FFTT dès l'officialisation de la liste des inscrits.

## 7- Imprévus

En cas d'imprévus de dernière minute (retard, forfait, etc...) vous pourrez me contacter au 06 83 75 42 00.

## 8- Remises des récompenses

La cérémonie protocolaire de remises des récompenses pour les tableaux jeunes aura lieu à l'issue de chaque finale (vainqueur et finaliste).

## 9- Préconisations sanitaires

Les préconisations sanitaires applicables seront celles en vigueur au moment de la compétition (cf. les documents diffusés sur le site Internet de la FFTT).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente compétition et resterons à votre disposition tout au long de l'épreuve.

Pour l'équipe des Juges- Arbitres  
Le Juge Arbitre, Françoise LAPICQUE

**CRITÉRIUM FÉDÉRAL N1 - SAISON 2024 / 2025**  
**HORAIRE GÉNÉRAL**  
**(cet horaire est applicable sur les 4 tours)**

Mise à jour le 12 septembre 2024

<b>MESSIEURS</b>			
Tableaux	Jour	Début (1)	Fin (2)
SM-A et B	Vendredi	9 h 30	20 h 00
JG-A	Samedi	10 h 30	20 h 30
JG-B	Samedi	8 h 00	20 h 30
CG-A	Dimanche	8 h 00	17 h 30
CG-B	Dimanche	8 h 00	17 h 30

<b>DAMES</b>			
Tableaux	Jour	Début (1)	Fin (2)
SD-A et B	Samedi	10 h 30	20 h 30
JF-A	Dimanche	8 h 00	17 h 30
JF-B	Dimanche	8 h 00	17 h 30
CF-A	Samedi	8 h 00	20 h 30
CF-B	Samedi	8 h 00	20 h 30

(1) L'horaire de début de tableau peut être retardé mais jamais avancé.

(2) L'horaire de fin de tableau est prévisionnel

## SDB

36 joueuses

6 poules de 6 joueuses

1ère et 2ème sortent de poule, soit 12 joueuses

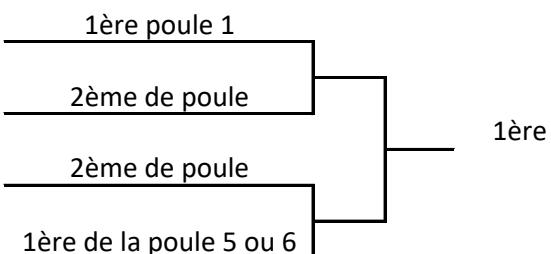
3 tableaux de 4 joueuses

Les 2ème de poule sont dans un tableau différent de leur 1ère

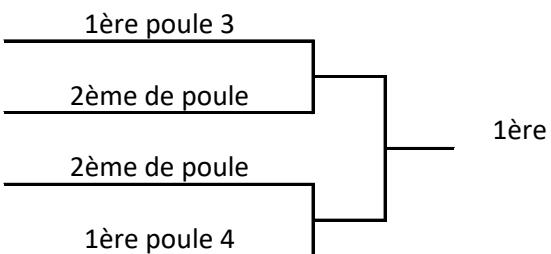
1/2 F et finale

**Les 3 vainqueurs sont assurés de jouer en SDA le tour suivant**

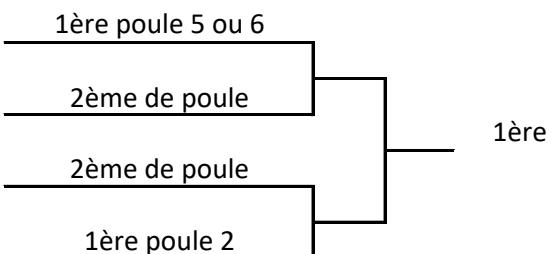
### Tableau 1



### Tableau 2



### Tableau 3



SMB

72 joueurs

12 poules de 6 joueurs

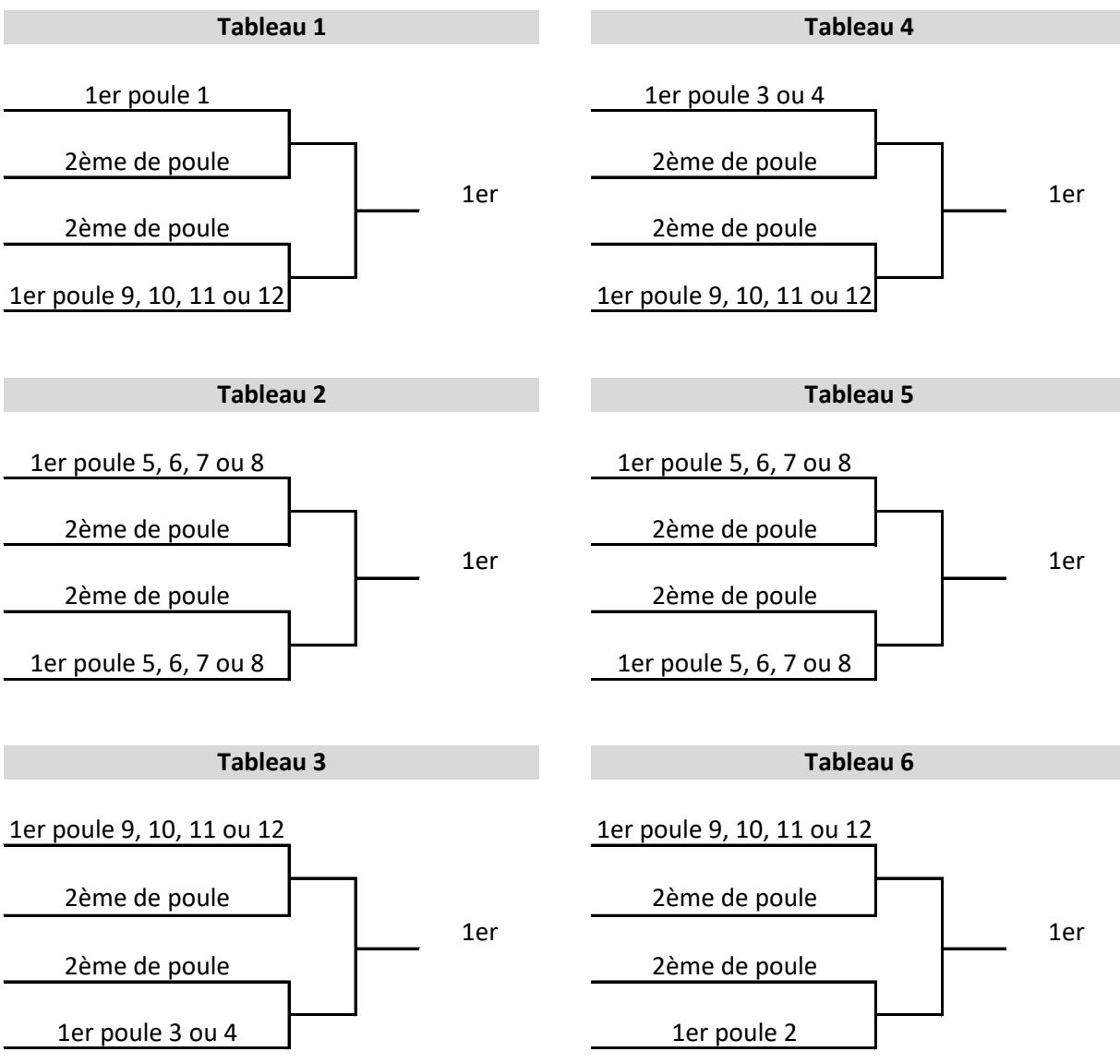
1er et 2ème sortent de poule, soit 24 joueurs

6 tableaux de 4 joueurs

Les 2ème de poule sont dans un tableau différent de leur 1ère

1/2 F et finale

**Les 6 vainqueurs sont assurés de jouer en SMA le tour suivant**



## TABLEAU GAGNANTS CFN1

### 1/8 de Finale G

### 1/4 de Finale G

### 1/2 Finale G

### Finale G

<b>1</b> 68 <b>LEFEVRE Paul</b> 2102 pts - CAEN TTC Table 1 17/03/19 12:15	<b>1</b> 90 <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT Table 6 17/03/19 13:15	<b>1</b> 90 <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT Table 3 17/03/19 15:15	<b>1</b> 90 <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT Table 7 17/03/19 16:15
<b>2</b> 90 <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT	<b>90</b> <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT Table 6 17/03/19 13:15	<b>90</b> <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT Table 3 17/03/19 15:15	<b>90</b> <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT Table 7 17/03/19 16:15
<b>3</b> 117 <b>NOIRAUT Antoine</b> 1689 pts - Périgné Table 2 17/03/19 12:15	<b>117</b> <b>NOIRAUT Antoine</b> 1689 pts - Périgné Table 2 17/03/19 12:15	<b>96</b> <b>RAZAFINARIVO Antoine</b> 1904 pts - LA GARDE TT 9/1/7	<b>74</b> <b>PESSY William</b> 2057 pts - SPO ROUEN 3/5/1-8/4
<b>4</b> 96 <b>RAZAFINARIVO Antoine</b> 1904 pts - LA GARDE TT	<b>96</b> <b>RAZAFINARIVO Antoine</b> 1904 pts - LA GARDE TT	<b>5</b> <b>PESSY William</b> 2057 pts - SPO ROUEN 3/5/1-8/4	<b>74</b> <b>PESSY William</b> 2057 pts - SPO ROUEN 5/3/8
<b>5</b> 74 <b>PESSY William</b> 2057 pts - SPO ROUEN Table 4 17/03/19 12:15	<b>5</b> <b>PESSY William</b> 2057 pts - SPO ROUEN Table 4 17/03/19 12:15	<b>8</b> <b>PESSY William</b> 2057 pts - SPO ROUEN 5/3/8	<b>82</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 3 17/03/19 12:15
<b>6</b> 86 <b>GILLES Sohan</b> 1906 pts - MONTPELLIER TT	<b>86</b> <b>GILLES Sohan</b> 1906 pts - MONTPELLIER TT	<b>7</b> <b>VAN-LOOY Samuel</b> 1943 pts - ST LAUREN/BLANG Table 6 17/03/19 12:15	<b>7</b> <b>VAN-LOOY Samuel</b> 1943 pts - ST LAUREN/BLANG Table 6 17/03/19 12:15
<b>7</b> 91 <b>VAN-LOOY Samuel</b> 1943 pts - ST LAUREN/BLANG Table 6 17/03/19 12:15	<b>91</b> <b>VAN-LOOY Samuel</b> 1943 pts - ST LAUREN/BLANG Table 6 17/03/19 12:15	<b>78</b> <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE 5/8/1-7/4	<b>82</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 3 17/03/19 12:15
<b>8</b> 78 <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE	<b>78</b> <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE	<b>8</b> <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE 5/8/1-7/4	<b>82</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 3 17/03/19 12:15
<b>9</b> 82 <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 3 17/03/19 12:15	<b>9</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 4 17/03/19 13:15	<b>9</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 5 17/03/19 15:15	<b>82</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 7 17/03/19 16:15
<b>10</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT	<b>83</b> <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT	<b>9</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 5 17/03/19 15:15	<b>90</b> <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT 1er
<b>11</b> 98 <b>LAMBERT Simon</b> 1816 pts - ENTENTE DINAN Table 9 17/03/19 12:15	<b>98</b> <b>LAMBERT Simon</b> 1816 pts - ENTENTE DINAN Table 9 17/03/19 12:15	<b>88</b> <b>BARABAN Roman</b> 1955 pts - STE MARIE AUX C 8/10/7	<b>82</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 7 17/03/19 16:15
<b>12</b> 88 <b>BARABAN Roman</b> 1955 pts - STE MARIE AUX C	<b>88</b> <b>BARABAN Roman</b> 1955 pts - STE MARIE AUX C	<b>13</b> <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 8/1/1-9/7	<b>90</b> <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT 2ème
<b>13</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND Table 8 17/03/19 12:15	<b>84</b> <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND Table 8 17/03/19 12:15	<b>13</b> <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 8/1/1-9/7	<b>82</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 7 17/03/19 16:15
<b>14</b> 103 <b>MACAIRE Vincent</b> 1823 pts - ST EGREVE USTT	<b>103</b> <b>MACAIRE Vincent</b> 1823 pts - ST EGREVE USTT	<b>95</b> <b>LIU Rundong</b> 1887 pts - PARIS 13 TT 9/9/12	<b>90</b> <b>DELEGLISE Matthieu</b> 1935 pts - JS OUROUX TT 2ème
<b>15</b> 92 <b>GUINGAND Ethan</b> 1928 pts - IGNY Table 5 17/03/19 12:15	<b>92</b> <b>GUINGAND Ethan</b> 1928 pts - IGNY Table 5 17/03/19 12:15	<b>16</b> <b>LIU Rundong</b> 1887 pts - PARIS 13 TT 9/9/12	<b>82</b> <b>DENECHERE Nathan</b> 2013 pts - ANG VAILLANTE Table 7 17/03/19 16:15
<b>16</b> 95 <b>LIU Rundong</b> 1887 pts - PARIS 13 TT	<b>95</b> <b>LIU Rundong</b> 1887 pts - PARIS 13 TT		

Date 17 mars 2019  
EPREUVE : Critérium fédéral  
TABLEAU : Cadets Garçons A

### TABLEAU PERDANTS CFN1

### 1/4 de Finale P1

### 1/4 de Finale P2

### 1/2 Finale P1

### 1/2 Finale P2

<b>2</b> 68 <b>LEFEVRE Paul</b> 2102 pts - CAEN TTC Table 11 17/03/19 13:15	<b>3</b> 117 <b>NOIRAUT Antoine</b> 1689 pts - Périgné Table 20 17/03/19 14:15	<b>12</b> 88 <b>BARABAN Roman</b> 1955 pts - STE MARIE AUX C -10/7/5/1-9/5	<b>12</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 6/4/8
<b>3</b> 117 <b>NOIRAUT Antoine</b> 1689 pts - Périgné Table 20 17/03/19 14:15	<b>6</b> 86 <b>GILLES Sohan</b> 1906 pts - MONTPELLIER TT Table 13 17/03/19 13:15	<b>13</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 8/1/1-9/7	<b>8</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 6/4/8
<b>Perdant partie C</b> <b>12</b> 88 <b>BARABAN Roman</b> 1955 pts - STE MARIE AUX C	<b>6</b> 86 <b>GILLES Sohan</b> 1906 pts - MONTPELLIER TT Table 13 17/03/19 13:15	<b>13</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 8/1/1-9/7	<b>8</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 6/4/8
<b>6</b> 86 <b>GILLES Sohan</b> 1906 pts - MONTPELLIER TT Table 13 17/03/19 13:15	<b>7</b> 91 <b>VAN-LOOY Samuel</b> 1943 pts - ST LAUREN/BLANG Table 18 17/03/19 14:15	<b>13</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND -5/7/1/7/7	<b>8</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 6/4/8
<b>Perdant partie D</b> <b>13</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND	<b>7</b> 91 <b>VAN-LOOY Samuel</b> 1943 pts - ST LAUREN/BLANG Table 18 17/03/19 14:15	<b>13</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND -5/7/1/7/7	<b>8</b> 84 <b>THEVENON Evan</b> 1957 pts - SAINT CHAMOND 6/4/8
<b>10</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT Table 18 17/03/19 13:15	<b>11</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT Table 12 17/03/19 14:15	<b>4</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT 10/-1/1/7/1/5	<b>5</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT 6/7/6
<b>11</b> 98 <b>LAMBERT Simon</b> 1816 pts - ENTENTE DINAN	<b>11</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT Table 12 17/03/19 14:15	<b>4</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT 10/-1/1/7/1/5	<b>5</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT 6/7/6
<b>Perdant partie A</b> <b>4</b> 96 <b>RAZAFINARIVO Antoine</b> 1904 pts - LA GARDE TT	<b>96</b> <b>RAZAFINARIVO Antoine</b> 1904 pts - LA GARDE TT	<b>4</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT 10/-1/1/7/1/5	<b>5</b> 83 <b>BATIX Ylane</b> 1997 pts - LA GARDE TT 6/7/6
<b>14</b> 103 <b>MACAIRE Vincent</b> 1823 pts - ST EGREVE USTT Table 20 17/03/19 13:15	<b>14</b> 103 <b>MACAIRE Vincent</b> 1823 pts - ST EGREVE USTT Table 10 17/03/19 14:15	<b>78</b> <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE 5/9/1	<b>78</b> <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE 11/-9/1-16/6/13
<b>15</b> 92 <b>GUINGAND Ethan</b> 1928 pts - IGNY	<b>15</b> 92 <b>GUINGAND Ethan</b> 1928 pts - IGNY Table 10 17/03/19 14:15	<b>5</b> 78 <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE 5/9/1	<b>95</b> <b>LIU Rundong</b> 1887 pts - PARIS 13 TT 9/9/12
<b>Perdant partie B</b> <b>5</b> 78 <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE	<b>5</b> 78 <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE	<b>5</b> 78 <b>DAVID Jean-baptiste</b> 1931 pts - ANG VAILLANTE 11/-9/1-16/6/13	<b>95</b> <b>LIU Rundong</b> 1887 pts - PARIS 13 TT 9/9/12

Date 17 mars 2019  
EPREUVE : Critérium fédéral  
TABLEAU : Cadets Garçons A



## DONNÉES DE REFERENCE POUR LES ÉPREUVES NATIONALES

SAISON 2024/2025

Mise à jour le 29 août 2024 [PR]

- 1) Classement mensuel de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la constitution des têtes de série et le placement dans les poules :

### **CRITÉRIUM FÉDÉRAL**

Septembre 2024 pour le **1<sup>er</sup> tour** du Critérium fédéral (article III.204.3)

Novembre 2024 pour le **2<sup>ème</sup> tour** du Critérium fédéral (article III.204.3)

Janvier 2025 pour le **3<sup>ème</sup> tour** du Critérium fédéral (article III.204.3)

Février 2025 pour le **4<sup>ème</sup> tour** du Critérium fédéral (article III.204.3)

### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Mars 2025 pour le Championnat de France **Seniors** (article IV.104 et IV.105)

Avril 2025 pour les Championnats de France **Minimes et Juniors** (articles V.203, 204 et 205)

Mai 2025 pour les Championnats de France **Benjamins et Cadets** (articles V.203, 204 et 205)

Avril 2025 pour le Championnat de France **Vétérans** (article VI.106)

Février 2025 pour le Championnat de France des **Régions** (article VII.105)

Avril 2025 pour le Championnat de France **Individuel sport dans l'entreprise** (article VIII.102.1)

### **COUPE NATIONALE VETERANS**

Mai 2025 (article VI.208)

### **FINALES FÉDÉRALES PAR CLASSEMENT**

Juin 2025 (article X.202.2)

- 2) Classement mensuel de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la qualification des joueurs en simples :

### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Mars 2025 pour les Championnats de France **Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** (article V.202-point 3)

- 3) Classement international de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la qualification des joueurs en simples :

### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Février 2025 pour les Championnats de France **Seniors** (article IV.103-point 1)

Mars 2025 pour les Championnats de France **Juniors** (article V.202-point 1)

- 4) Nombre de tours du critérium fédéral pris en compte pour la qualification des joueurs en simples déterminé par la Commission sportive fédérale :

### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Les 3 premiers tours sont pris en compte pour le Championnat de France **Seniors** (article IV.103-points 3 et 7)

Les 4 tours sont pris en compte pour le Championnat de France **Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** (article V.202-points 6, 7 et 8)

- 5) Date limite de réception des joueurs sélectionnés par les ligues :

### **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

14 avril 2025 pour les qualifiés Championnats de France **Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** (article V.202-point 5)